



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'YONNE

SOUS-PRÉFECTURE  
d'AVALLON

SERVICE DES RELATIONS AVEC  
LES COLLECTIVITES LOCALES

### ARRÊTÉ PREF-SPAV-SAT-2016-0034

**fixant la liste des candidats pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires dans la commune de CHAMOUX**

Le préfet de l'Yonne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L256 et R126,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret du Président de la République du 12 novembre 2014 nommant Monsieur Jean-Christophe MORAUD Préfet de l'Yonne,

VU l'arrêté préfectoral N°PREF/MAP/2016/064 en date du 19 décembre 2016, donnant délégation de signature à Monsieur Abdelmajid KTOUB, Sous-Préfet d'Avallon,

VU l'arrêté préfectoral n°PREF-SPAV-SCT-2016-0032 du 09 décembre 2016 portant convocation des électeurs de la commune de CHAMOUX les 8 janvier 2017 (1<sup>er</sup> tour) et 15 janvier 2017 (2<sup>ème</sup> tour) en vue des élections municipales complémentaires,

VU les candidatures enregistrées,

SUR proposition du sous-préfet d'Avallon,

#### ARRÊTÉ :

**Article 1<sup>er</sup>.** – La liste des candidats en vue du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires dans la commune de CHAMOUX est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

**Article 2.** – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Avallon, le 27 décembre 2016

Pour le préfet,  
le Sous-Préfet,

Abdelmajid KTOUB

*Le Secrétaire général de la sous-préfecture et le maire de la commune de CHAMOUX sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.*

**ANNEXE A L'ARRÊTÉ PREF-SPAV-SCT-2016-0012 du 27 Décembre 2016**

**Fixant la liste des candidats pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales complémentaires dans la commune de CHAMOUX**

---

Élections municipales complémentaires 1<sup>er</sup> tour du 8 janvier 2017

candidats au scrutin majoritaire

nombre de sièges à pourvoir : 3

- Monsieur Noël BARRISET
- Monsieur Florent DETHIRE
- Monsieur Alain GOUERAND
- Madame Michelle HUET
- Madame Isabelle SEILLIEBERT
- Madame Denise TILMONT

Pour le Préfet,  
le Sous-Préfet,



Abdelmajid KTOUB